	PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT A LA CERTIFICATION à destination des Salariés Intérimaires TITRE PROFESSIONNEL **AGENT DE FABRICATION INDUSTRIELLE**	Afpa

Industrie

Agent de fabrication industrielle

DURÉE
Parcours de 10 jours (3 jours de certification compris)

POUR QUI ?
Salariés intérimaires expérimentés.

MODALITÉ DE LA FORMATION
Présentiel

VALIDATION DE LA FORMATION
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'agent/e de fabrication industrielle.

PRIX NET DE TAXE EN EUROS
Parcours financé par le FPETT

RÉFÉRENCE AFPA
16018

CODE RNCP
34857

RÉSULTATS
87,2 % de stagiaires satisfaits
92,9 % d'accès à l'emploi dans les 6 mois 100 % de réussite au titre professionnel

ACCESSIBILITÉ AUX PSH
Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

ACCÈS AU PARCOURS
Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :
- information individuelle ou collective,
- identification, évaluation des acquis (ECF, validation des prérequis
- inscription sur le parcours et convocation à la certification
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre agence d'emploi.

Types d'emplois accessibles : agent autonome de production industrielle ; agent de conditionnement, agent de fabrication, agent de fabrication polyvalent, agent de montage, agent de production, opérateur de production, opérateur d'îlot de production

Voitures, lunettes, appareils électroménagers... ces produits de grande consommation sont confectionnés par un agent de fabrication industrielle.
Son cœur de métier : assembler et monter des produits finis (prêts à être commercialisés) ou semi-finis (qui doivent encore subir des transformations avant commercialisation).

VOTRE PARCOURS

OBJECTIF DU PARCOURS :
Permettre à des salariés intérimaires qui n'ont pas de reconnaissance officielle de leurs compétences d'obtenir un titre professionnel ou un certificat de compétences professionnelles d'**Agent de fabrication industrielle** dans un temps court.

PRÉREQUIS
- Savoir lire, écrire, compter
- Connaitre l'outil informatique : ordinateur, applicatif (traitement de texte, tableur…),
- Durée de l'expérience professionnelle en tant que AFI (justificatif attestation employeur/ historique des missions) : 2 ans minimum.

BILAN DE POSITIONNEMENT
Objectif : Valider les prérequis d'entrée dans le parcours d'accompagnement
➢ Présenter l'historique des missions lors de la journée collective d'évaluation
➢ Questionnaires de sélection : questionnaire de Repérage des acquis professionnels (RAP) et Evaluation des compétences et des acquis professionnels (ECAP)
➢ Entretien avec le formateur référent

PROGRAMME DU PARCOURS
Préparation du dossier professionnel et de l'entretien de certification
⇨ 2 jours

Préparation et passage des Evaluations en cours de formation (ECF)
1. Monter des pièces et assembler des sous-ensembles en série – entrainement et mise en situation professionnelle
2. Contrôler des composants et des sous-ensembles issus de la production industrielle – entrainement et mise en situation professionnelle
3. Proposer des améliorations techniques et organisationnelles dans son secteur de production – entrainement et entretien technique
4. Réaliser des opérations de fabrication sur une machine industrielle préréglée – entrainement et entretien technique
5. Contrôler des composants et des sous-ensembles issus de la production industrielle – entrainement et mise en situation professionnelle
6. Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau et de nettoyage des outillages et des moyens de production – entrainement et entretien technique
7. Proposer des améliorations techniques et organisationnelles dans son secteur de production – entrainement et entretien technique
⇨ 5 jours

Certification
Mise en situation, entretien technique, entretien final.
⇨ 3 jours

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Certification TP, CCP
Délibération du jury sur la base :
- du dossier Professionnel,
- des résultats aux épreuves de la session d'examen,
- de la mise en situation professionnelle,
- de l'entretien final

CERTIFICATION

Cette formation permet d'accéder au titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP) d'Agent de fabrication industrielle.

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP) peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs modules :

- CCP/Bloc de compétences - Fabriquer en série manuellement et à l'aide des machines portatives des pièces ou des sous-ensembles industriels de série
- CCP/Bloc de compétences - Fabriquer en série des pièces ou des sous-ensembles industriels sur une machine préréglée

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement modulaire, individualisé et personnalisé
Notre espace de formation dispose d'outils de formation / accompagnement modernes et performants comprenant :
- Des salles polyvalentes
- Des salles informatiques offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis
- Matériel audio-visuel : caméscope, vidéo projecteur...
- Ressources documentaires

Plateau technique dédié qui reconstitue les conditions de réalisation des gestes professionnels ; conforme aux RC des TP et CQP